



Frédéric Marchand
Secrétaire Général
UNSA Éducation
87 bis avenue Georges GOSNAT
94853 Ivry-sur-Seine

S.E. José Gomez
Ambassadeur
51, rue Capois
BP 1312 Port-au-Prince
Haïti

Ivry-sur-Seine, le 10 avril 2020

LET FM/CCHA/JH/200410

Votre Excellence,

Par la présente, je vous exprime les plus profondes inquiétudes de mon organisation concernant la recrudescence des actes de criminalité touchant la population haïtienne et demande à votre gouvernement de faire pression pour préserver la paix, l'État de droit et la démocratie en Haïti.

Nos associations sœurs en Haïti (CNEH, FENATEC, UNNOH et UNNOEH) nous ont informé·e·s de la situation déplorable des écoles et du climat de violence généralisé qui sévit dans le secteur de l'éducation. Étudiant·e·s, enseignant·e·s, responsables d'établissement scolaire et personnels de l'éducation vivent dans la peur constante de la violence et n'ont personne à qui s'adresser pour obtenir justice et protection. Beaucoup ont été victimes de vol, d'enlèvement ou de meurtre sur leur trajet vers/dépuis l'école. Cette situation est absolument inacceptable. Aucun·e étudiant·e ou employé·e ne devrait jamais craindre de se rendre à l'école.

Un grand nombre d'écoles sont concernées, qu'elles soient publiques ou privées. Par ailleurs, le paiement des salaires des enseignant·e·s est reporté de plusieurs mois, tandis que les syndicats de l'éducation sont paralysés par la violence généralisée et l'anarchie qui règne dans le pays.

Face à de telles violations des droits humains, nul ne peut rester indifférent. Mon organisation vous demande d'adopter une position ferme et d'appeler publiquement les autorités haïtiennes à garantir :

- L'État de droit, la paix et la démocratie.
- La sécurité dans les établissements scolaires, où le droit à l'éducation de chaque enfant est respecté.
- Le financement d'une éducation publique de qualité, gravement mise à mal par la corruption et la privatisation au détriment des étudiant·e·s et de la société haïtienne en général.
- Le plein exercice du droit à la liberté syndicale et à la négociation collective de l'ensemble des enseignant·e·s et employé·e·s de l'éducation.
- Des conditions de travail décentes pour les enseignant·e·s et les employé·e·s de l'éducation.

Dans l'attente d'un engagement et d'une intervention favorables de votre part concernant cette question importante, nous continuerons à suivre de près la situation en Haïti.

Veuillez agréer, Votre Excellence, l'expression de ma plus haute considération.

Frédéric Marchand
Secrétaire Général
UNSA Éducation
www.unsa-education.com
frederic.marchand@unsa-education.org